

225880-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Wartung von Aufzugsanlagen – Maintenance préventive et corrective du parc des appareils élévateurs du Sénat

OJ S 64/2026 01/04/2026

**Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Dienstleistungen**

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Sénat - DAPJ

E-Mail: marches-apj@senat.fr

Rechtsform des Erwerbers: Zentrale Regierungsbehörde

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Maintenance préventive et corrective du parc des appareils élévateurs du Sénat

Beschreibung: Le marché a pour objet la maintenance préventive et corrective – 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 - du parc des appareils élévateurs du Sénat situés au Palais du Luxembourg, dans ses dépendances et dans le Jardin du Luxembourg, à Paris VIème.

Kennung des Verfahrens: d91b56e9-5c1d-43f3-ad94-6d54b82aacc0

Interne Kennung: SENAT-DAPJ_2026_

Verfahrensart: Offenes Verfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

Zentrale Elemente des Verfahrens: Le présent marché est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles R. 2124-1, R. 2124-2 (1°) et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique, et dont les modalités sont précisées dans le présent règlement. Les prix sont mixtes, dans les conditions décrites au cahier des clauses administratives particulières (CCAP). Conformément à l'article R. 2162-4 du code de la commande publique, le montant total des prestations ne pourra pas excéder 150 000 € HT pendant toute la durée du marché, reconductions éventuelles comprises, pour les prestations s'exécutant sur bons de commande et rémunérées à prix unitaires. L'exécution du présent marché débute à la date indiquée dans l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations, prévu à titre indicatif le 1er juillet 2026. La durée du marché est d'un an tacitement reconductible trois fois, soit une durée totale maximale de quatre ans. Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction. Les motifs d'exclusion sont la fraude, la corruption et les cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique. En application de l'article R. 2161-5 du code de la commande publique, le Sénat se réserve la possibilité de conduire des auditions afin de permettre aux candidats de présenter et préciser la teneur de leur offre. Des précisions pourront également être demandées par courrier via la plateforme PLACE. En aucun cas ces auditions et ces échanges ne pourront être l'occasion de négociations avec les soumissionnaires. La visite du site est fortement recommandée. À l'issue de la visite, une attestation sera délivrée. La visite pourra s'effectuer sur les créneaux suivants en fonction des disponibilités : - Mardi de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ; - Mercredi de 9 heures à 11 heures ; - Jeudi de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures. L'accès à

la visite sera conditionné par l'accomplissement des formalités usuelles d'accueil et de sécurité ; en particulier, la présentation d'une pièce d'identité officielle en cours de validité sera exigée. Deux visites par candidat sont autorisées. Les candidats souhaitant visiter le site sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au 01 42 34 22 10 au plus tard sept jours calendaires avant la date limite de remise des offres puis à confirmer l'identité des participants par courriel à marches-apj@senat.fr.

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 50750000 Wartung von Aufzugsanlagen

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: Le soumissionnaire produira un premier sous-dossier (dossier de candidature) comprenant les pièces précisées ci dessous . 1) La lettre de candidature et d'habilitation du candidat : imprimé DC1, dûment complété et comportant une adresse électronique valide à laquelle pourra être envoyée toute correspondance relative à la présente consultation. En cas de candidatures groupées, une seule lettre de candidature sera établie pour l'ensemble du groupement ; elle sera renseignée et signée par tous les membres du groupement ; elle précisera la nature du groupement et désignera un mandataire. 2) La déclaration du candidat : imprimé DC2 , dûment complété et accompagné, si le candidat est en redressement judiciaire, de la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, justifiant qu'il a été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 3) Si elle ne figure pas dans le DC1, une déclaration sur l'honneur, dûment signée, justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique. 4) Une déclaration sur l'honneur, dûment signée, justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus par le règlement (UE) n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n°833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (modèle indicatif disponible en annexe du règlement de la consultation). 5) S'ils ne figurent pas dans le DC2, le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations faisant l'objet de la catégorie concernée réalisés par l'entreprise au cours des trois derniers exercices disponibles. 6) Une preuve d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité (responsabilité civile et responsabilité décennale). 7) Une plaquette de présentation générale de l'entreprise indiquant notamment les références générales et les effectifs moyens annuels du candidat pour les trois dernières années, ainsi qu'un organigramme. 8) Les références de l'entreprise pour des prestations comparables à celles faisant l'objet du présent marché, notamment en site occupé et dans un environnement patrimonial comparable. Ces références doivent être datées, précises, chiffrées et vérifiables (identification du site, coordonnées d'un correspondant, date de réalisation et descriptif) et préciser : • si le candidat a été titulaire ou sous-traitant et, dans ce dernier cas, quelles missions précises et quelle part de la prestation lui ont été confiées, • le nombre et les équipements maintenus (marque, caractéristiques, nombre de niveaux, etc.), • la nature des lieux (monument historique ou bâtiment moderne). 9) Tout autre document permettant d'apprécier les capacités économiques et financières ainsi que les capacités techniques et professionnelles du candidat. Lorsque le candidat se présente sous la forme d'un groupement, chaque membre du groupement doit fournir les pièces susmentionnées à l'exception de la lettre de candidature (imprimé DC1) qui est commune à l'

ensemble des membres du groupement, renseignée et signée par chacun. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, il doit produire, pour chacun d'eux, chacune des pièces susmentionnées. S'il envisage de recourir à la sous-traitance, il doit produire une déclaration de sous-traitance, sous la forme de l'imprimé DC4, dûment complété et signé par lui-même et par le sous traitant envisagé. Les formulaires DC1, DC2 et DC4 peuvent être téléchargés sur le site du ministère de l'économie et des finances, à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

5.2.2 Second sous-dossier (pièces constituant les éléments de l'offre) Le soumissionnaire produira également un second sous-dossier (dossier d'offre) comprenant les pièces suivantes : 1) l'acte d'engagement, dûment complété ; 2) la décomposition du prix global et forfaitaire, en format EXCEL, obligatoirement établie à partir du cadre fourni dans le dossier de consultation ; 3) le bordereau de prix unitaires, en format EXCEL, dûment rempli ; 4) un mémoire technique obligatoirement établi sur la base du cahier des réponses attendues (CRA) ; 5) le cas échéant, toute autre documentation qu'il juge utile à l'appréciation de son offre ; 6) le cas échéant, l'attestation de visite du site. Les soumissions ne doivent comporter aucune condition ni réserve, sous peine de rejet. La signature par le candidat de son offre est possible mais non obligatoire. Le candidat est toutefois informé que le seul dépôt de l'offre vaut engagement de sa part, et qu'il sera tenu de signer le marché dans l'hypothèse où il lui serait attribué. La signature, qui interviendra de manière électronique ou manuscrite à son choix, sera demandée ultérieurement au candidat retenu lors de l'attribution du marché. Le Sénat procèdera quant à lui à une signature manuscrite.

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Maintenance préventive et corrective du parc des appareils élévateurs du Sénat

Beschreibung: Le marché a pour objet la maintenance préventive et corrective – 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 - du parc des appareils élévateurs du Sénat situés au Palais du Luxembourg, dans ses dépendances et dans le Jardin du Luxembourg, à Paris VIème.

Interne Kennung: SENAT-DAPJ_2026_

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 50750000 Wartung von Aufzugsanlagen

Zusätzliche Einstufung (cpv): 50700000 Reparatur und Wartung von Einrichtungen in Gebäuden

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 48 Monate

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères mentionnés ci-dessous : - le prix : 55 %, apprécié au regard d'un montant correspondant à la somme du forfait de maintenance et à l'application d'une grille de quantités fictives relatives aux prestations prévues dans les bordereaux de prix unitaires ; - la valeur technique : 45 %, appréciée au regard des sous-critères suivants : o la qualité des moyens humains mis en œuvre dans le cadre du marché, y compris l'organisation de la continuité du service : 45 % de la valeur technique ; o la qualité des moyens matériels mis en œuvre dans le cadre du marché et la méthodologie d'exécution des prestations : 50 % de la valeur technique ; o la démarche environnementale appliquée à l'exécution du marché : 5 % de la valeur technique.

5.1.11. Auftragsunterlagen

Frist für die Anforderung zusätzlicher Informationen: 27/04/2026 11:00:00 (UTC+01:00)

Mitteuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 04/05/2026 11:00:00 (UTC+01:00) Mitteleuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 120 Tage

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: ja

Zahlungen werden elektronisch geleistet: ja

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung mit erneutem Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Paris

Informationen über die Überprüfungsfristen: Délai de référé précontractuel : 11 jours ; délai de référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ; délai de pleine juridiction : 2 mois ; délai de recours pour excès de pouvoir : 2 mois

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Sénat - DAPJ
Registrierungsnummer: 11000002300017
Postanschrift: 15 rue de Vaugirard
Stadt: PARIS
Postleitzahl: 75006
Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)
Land: Frankreich
E-Mail: marches-apj@senat.fr
Telefon: 0142342210
Profil des Erwerbers: <https://www.marches-publics.gouv.fr>
Rollen dieser Organisation:
Beschaffer

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal administratif de Paris
Registrierungsnummer: 17750005500013
Postanschrift: 7 rue de Jouy
Stadt: PARIS
Postleitzahl: 75004
Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)
Land: Frankreich
E-Mail: greffe.ta-paris@juradm.fr
Telefon: +33144594400
Internetadresse: <https://www.paris.tribunal-administratif.fr>
Rollen dieser Organisation:
Überprüfungsstelle

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 794db516-76d4-4ef9-bb25-ea29da766b3e - 01
Formulartyp: Wettbewerb
Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Unterart der Bekanntmachung: 16
Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 31/03/2026 10:41:12 (UTC+02:00)
Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit
Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch
Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 225880-2026
ABl. S – Nummer der Ausgabe: 64/2026
Datum der Veröffentlichung: 01/04/2026